

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 septembre 2023

L' an deux mille vingt trois, le jeudi 28 septembre à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie d'Epannes, 410 rue des Écoles à EPANNES, sous la présidence de Monsieur EXPOSITO Emmanuel, Le Maire.

Date de convocation : 20 septembre 2023

Présents : Monsieur EXPOSITO Emmanuel, Monsieur FAVRELIERE Jean-Claude, Madame GUIGNARD Chantal, Madame GALLOPIN Véronique, Monsieur QUEMENER Pierrick, Monsieur FREMENTEAU Bernard,

Absent(s) : Madame RAMOS Ophélie, Monsieur SALLARES Nicolas, Monsieur BAUDOUIN Nicolas

Excusés : Madame DONIZEAU Dominique, Madame GAUTIER Isabelle, Madame RAVARD Armelle, Monsieur CAILLE Joel, Monsieur BRISSEAU Pascal

Pouvoirs : Madame DONIZEAU Dominique a donné pouvoir à Madame GUIGNARD Chantal, Madame GAUTIER Isabelle a donné pouvoir à Monsieur QUEMENER Pierrick

Secrétaire de Séance : Madame Chantal GUIGNARD

L'ORDRE DU JOUR :

1. DM 3 – Budget Principal
2. DM 2 -Budget LOCATIFS
3. Proposition d'achat lot n°40/AC 337 – Lotissement Les Jardins de Ribray
4. Actualisation du loyer – Bail commercial de la boulangerie
5. Modification de la durée hebdomadaire de travail de deux agents communaux
6. Renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires
7. Autorisation de signature – Convention de partenariat de lecture publique entre le Département des Deux-Sèvres et la Commune d'Epannes
8. Choix de l'entreprise retenue pour la Mission de Maîtrise d'Oeuvre pour la construction d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM)
9. Choix de l'entreprise retenue pour les travaux d'aménagement de sécurité RD184 – Le Petit Marais et demande de subvention (actualisation du plan de financement)
10. Subvention association

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Questions diverses.

A l'ouverture de la séance, M. le Maire constate que les conditions de quorum n'étant pas remplies, le Conseil ne peut pas valablement délibérer .

Par conséquent, la séance est reportée au mardi 3 octobre.

La séance est levée à 19h10.